

infos PLEMET LA FERRIÈRE

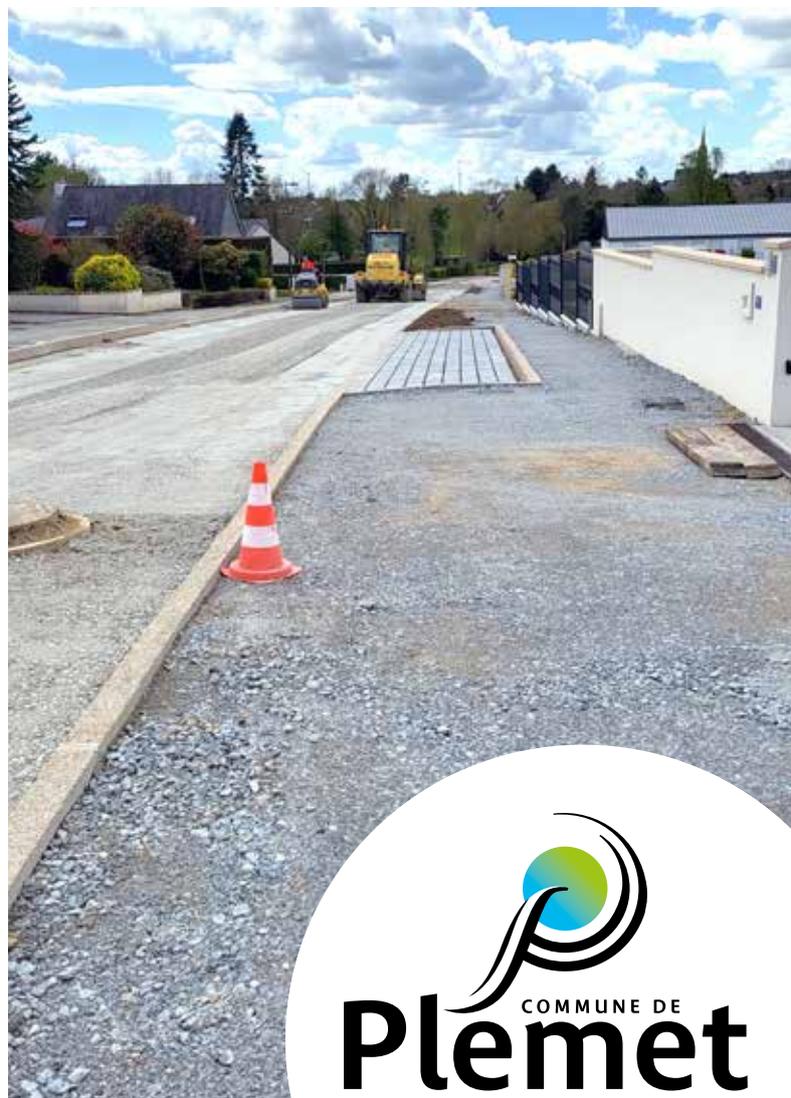
Bulletin municipal Janvier / Février / Mars / Avril 2022



Rue Fontaine et Genêts.



Presbytère.



Rue des Etangs.



Accueil périscolaire.



Sommaire

« Ça s'est passé sur Plémet et La Ferrière » P. 4 à 8

- Vie Locale
- Travaux
- Nos Ecoles et Collèges

Conseil Municipal P. 9 à 11

- Séance du 17 décembre 2021
- Séance du 27 janvier 2022
- Séance du 24 février 2022

En bref P. 12 à 14

- Autorisation d'Urbanisme
- Emploi CIAS - Job d'été/Emploi saisonnier/l'Armée recrute
- Point Conseil Budget
- Maison de la justice et du droit
- Animaux : Chiens/Chats - Frelon asiatique - Taupes
- Boulangerie Le Guyader

Vie Associative P. 15 à 19

- Audrey CORDON et Cédric KERBAOL
- André GRALL ● ASLF ● FCCB
- Palet Club ● Club d'Education Canine
- Toujours Belle la Vie
- Truite du Ridor ● Swing 22
- La Ferrière Activ' : Troc et Plantes
- Association des Sauveteurs Secouriste de l'Argoat - A2SA
- Familles Rurales ● La Bibliothèque

Instant détente P. 20 à 22

- Calendrier des fêtes ● Sudoku
- A vos casseroles ● Les dictionnaires
- Suite : Trois siècles d'histoire du Centre Bretagne (1501-1800)

Grand angle P. 23

- Gaëlle et Alban, un binôme de choc

État civil - Mémento Permanences P. 24

- Etat-civil
- Permanences
- Maison des Services Publics de Loudéac
- Coordonnées mairie
- Service Enfance
- Horaires des déchetteries
- Les Urgences

Dépôt légal : 1400 2021

Tirage : 1 500 ex.

Rédaction et publication

Mairie de Plémet

Directrice de la publication :

Chantal Nevo

Impression :

Imprimerie Le Maire

Les services de la mairie restent joignables

au téléphone au 02.96.25.61.10

ou par mail : accueil@plemet.fr

EDITO

Le dimanche 24 avril 2022 les Français ont réélu, certains par conviction et d'autres par défaut Emmanuel MACRON à la tête de notre pays. Durant cette campagne électorale très particulière pour cette élection Présidentielle, entre l'abstention et les votes pour les extrêmes, nos concitoyens ont largement exprimé leur grogne, leurs craintes et leurs inquiétudes sur la situation de la France. Il devient urgent pour le Président de la République et le nouveau gouvernement de regagner la confiance des Français et de ramener la sérénité dans notre pays.

La tâche s'annonce difficile dans un contexte international marqué par le conflit Russie – Ukraine et dans une situation économique mondiale très déséquilibrée qui impacte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix et la compétitivité de nos entreprises tributaires de la raréfaction des matières premières et du coût de l'énergie. Cette situation Nationale et Internationale va forcément impacter notre commune, notamment sur nos investissements qui se voient augmenter d'un coût de revient de 20 à 30 % plus cher. Malgré un budget serein et des finances saines la prudence sera de mise concernant l'argent public des Plémétais d'autant plus que nous ne sommes pas encore sortis de la crise sanitaire et de la COVID qui impacte encore notre quotidien.

Concernant les travaux de notre commune, la rénovation du presbytère de Plémet est terminée, M. Le Curé va pouvoir réaménager dans les prochaines semaines tant au niveau du logement qu'au niveau des bureaux et salle de réunions.

L'accueil périscolaire communal pour les enfants de l'école St Joseph a pris ses quartiers dans l'espace de l'ancienne bibliothèque. La superficie règlementaire intérieure et extérieure est ainsi respectée pour la quarantaine d'enfants qui fréquentent ce service.

Après la rue de la Gare pour laquelle nous avons reçu le label « excellence Environnement » ; l'aménagement de la rue des étangs est également fini après être passé par la réfection du réseau « eaux pluviales ».

Les travaux du cheminement au terrain de foot du Chêne Ossa ont été réceptionnés courant avril, Un revêtement en Natur'sol et les lisses en bois entre la chaussée et ce sentier assureront la sécurité de nos enfants.

Dans la zone de Jéguet, rue de la Fontaine et des Genêts, la mise en conformité des réseaux et la viabilisation des 5 terrains à bâtir sur l'ancien site de « Triskalia » se terminent avant de prévoir une réfection de la chaussée. Ces 5 terrains seront, je l'espère, commercialisables dans quelques mois, lorsque la DDTM nous en donnera l'autorisation.

Les travaux de mise aux normes assainissement et eaux pluviales dans le centre bourg sont en partie retardés. Nous commencerons par la rue de la Liberté et la rue des écoles dans quelques semaines, puis ce sera au tour de la rue du 6 août et la rue de la Gare (partie haute) en 2023.

Les études pour le lotissement de la Croix Yava ont repris, les premières esquisses nous seront proposées prochainement pour un dépôt du permis d'aménager début 2023.

Le projet de construction de la nouvelle école maternelle suit son cours, j'aurai l'occasion de vous en reparler dans les prochains bulletins. La douceur s'installe et, passage à l'heure d'été oblige, les jours rallongent. Tous ces signes sont autant d'invitations à renouer avec le plaisir des sorties, des réunions, des événements festifs. Après deux ans de « mise en veille » forcée, la commune est d'ailleurs le siège d'une belle reprise d'activité. Quelle satisfaction de constater que le tissu associatif peut recommencer à programmer ses rendez-vous traditionnels tels que lotos, repas, festivités.

Nous espérons pouvoir mettre en place la fête de la musique le samedi 25 juin et nous espérons également programmer une fête pour le 14 juillet qui sera suivie d'un feu d'artifice. S'il y a là matière à se réjouir, il faut néanmoins porter une attention particulière à tout ce qui touche aux mesures de prudence et de sécurité, que ce soit dans un contexte privé ou dans le cadre de rassemblements publics.

Au plaisir de vous rencontrer sur notre belle commune.

Chantal Névo



L'actualité de la commune sur votre smartphone

Vie Locale

Cette application vous permet de recevoir des **messages géolocalisés de type « alertes »** : vigilance météo, travaux, etc.

L'**application « zéro contraintes »** : Gratuite et illimitée, sans inscription, sans publicité, respectueuse de la vie privée (aucune collecte de données personnelles n'est effectuée lors du téléchargement de l'application).

Télécharger l'application gratuitement via les boutiques en ligne : Google play (Android) ou Apple store (Iphone).

Une fois téléchargée, il ne vous reste plus qu'à scanner le QR code de la Mairie ou d'ajouter le code @22210.



AIDE AUX UKRAINIENS



Il est toujours possible de déposer vos dons en mairie :

HYGIENE (Adulte et Enfant) : Brosses à dents, Dentifrices, Shampoings, Savons, Lingettes, Couches, Hygiène Féminine, Sérum Physiologique.

SOINS D'URGENCE : Pansements, Bandes, Compresses (toute taille), Sparadraps, Bande. élastique, Anti septique, Couverture Isotherme, Garrot, Tulle Gras, Biafine, Gants Usage Unique, Gel Hydroalcoolique, Masque.

EVACUATION : Sac de couchage, Couverture, Bonnet, Gants, Echarpe, Lampe torche, Lampe frontale, Tapis de sol, Pille Gourde, Sac à dos.

ALIMENTATION ENFANT : Lait 1er et 2ième âge, Biberon, Tétine, Petit-Pot.

ALIMENTATION ADULTE : toute alimentation dite «sec» pouvant ainsi se conserver longtemps.

Les particuliers souhaitant mettre des logements à dispositions des déplacés ukrainiens sont invités à se faire connaître en mairie, la préfecture ayant besoin de recenser le nombre de logements sur le département.

Villes et Villages
Fleuris

Participation au VVF

Les élus et les agents du CTM vont participer cette année au concours des villes et villages fleuris des Côtes d'Armor. Un groupe de travail a été mis en place en 2021 (élus et agents) pour travailler sur nos espaces publics et plus particulièrement sur le réaménagement ou la création d'espaces verts et naturels. Sous les conseils de Nathalie Pioto (responsable EV) et son équipe, la commune de Plémet a commencé sa mutation. Pour 2022, plusieurs projets sont prévus : végétalisation du bourg de la Ferrière, réaménagement et relooking du parvis de la mairie, gestion différenciée des espaces verts, nouveau fleurissement et animation avec le thème de l'eau...

La commune souhaite participer aux villes et villages fleuris pour faire valoriser son travail en espérant « peut être » une fleur...

<https://cotesdarmor.fr/villes-et-villages-fleuris-des-cotes-d-armor>

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



DIMANCHES 12 ET 19 JUIN 2022

Ça s'est passé sur Plémet et la Ferrière

Carnaval du 16 février

114 enfants costumés ont déambulé dans les rues de Plémet. La troupe « Lez'Arts Vivant » leur a ensuite présenté à la salle

des fêtes son spectacle « Bazar dans la savane ». L'après-midi s'est terminée par la distribution d'un goûter à emporter.



Commémoration du 19 mars : 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

A la Ferrière, les anciens combattants se sont retrouvés pour le dépôt de la gerbe suivi d'un vin d'honneur.

A Plémet la commémoration s'est déroulée le samedi 26. Ce fut l'occasion de célébrer les 20 ans de la pose de la stèle du

Minerai. Lionel Codbreuil s'est vu remettre par le président de la FNACA le diplôme et la médaille du titre de reconnaissance de la Nation ainsi que la carte et la Croix du combattant pour ses services rendus à la Nation.



Animations Sportives Communales

Gaëlle et Alban ont proposé un programme de 4 jours d'activités aux enfants de 8-15 ans (enfant né en 2014) du lundi 11 au jeudi 14 avril 2022.

Sports collectifs, VTT, tir à l'arc, plein air, et présence de Sébastien Rault pour le bubble et d'autres activités inédites. Un nouveau dispositif sera mis en place cet été.



Centre de Secours : départ en retraite des pompiers

Le 9 avril dernier, le chef de centre de Plémet Jean Maurice Robin a organisé en présence de leurs anciens collègues, une petite cérémonie afin de remercier Jacques Le Mée, Patrick Perrin et Daniel Le Maguet pour leur engagement pendant plus de 30 ans chacun

au service de la population en qualité de pompiers volontaires. La municipalité tient également à saluer leur dévouement auprès de la population. Merci également à leur épouse qui ont dû « supporter » leurs absences



Dispositif Argent de Poche

4 jeunes ont participé à l'opération argent de poche. Ils ont été sous la responsabilité de Nathalie Piéto, agent communal en charge des espaces verts. « C'est toujours agréable pour moi de voir des jeunes qui viennent s'investir sur la commune. » Pour cette campagne il s'agit de : Jade Dubois - Léa Beauchamp - Kelig Le Blanc et Riwan Derouesne.

L'opération sera reconduite pour les vacances d'été.



Zéro Phyto

La loi Labbé de 2014 a interdit l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics sauf terrains de sports et cimetières. Un arrêté du 15 janvier 2021 a étendu l'application à ces deux lieux pour le 1 juillet 2022. De ce fait, la municipalité et les services techniques vont devoir réfléchir à un réaménagement

des espaces pour un entretien plus efficace (enrobé les allées, enherber des espaces, végétaliser, matériel de désherbage...). Cette réflexion est en cours et sera proposée aux usagers de la commune de Plémet voir une aide pour l'entretien du cimetière de la population.



Broyage Bélna.



Parterre.



Caserne.

Travaux



Label Environnement rue de la Gare (réception le vendredi 18 février) : plantation de 6 arbres.



Travaux Rue des Etangs.



Travaux Rue Genêts et Fontaine.



Accueil périscolaire.



Presbytère.

Ecole Saint-Joseph PLÉMET

L'ensemble des élèves de l'école Saint-Joseph a participé à la semaine olympique et paralympique organisée par l'UGSEL du 24 au 29 janvier 2022. Les élèves ont défilé en écoutant l'hymne des jeux olympiques et les délégations des classes ont formé le drapeau olympique. Chacun a pu prêter serment comme le font les athlètes. Au sein des classes, différentes activités ont été vécues toute la semaine. Les plus grands ont pu découvrir le biathlon. Ils ont pu poser des questions à un champion paralympique, Romain Riboud.

Sciences :

Les élèves de CM1 - CM2 ont découvert le fonctionnement du système digestif avec Bruno Marec.

Projet éducatif :



L'école Saint-Joseph, a inscrit au cœur de son projet pédagogique un axe d'éducation à la protection de l'environnement. Elle s'engage actuellement dans une démarche de labellisation E3D, École et Développement Durable.

EPS :

Durant trois séances, le vendredi après-midi durant le mois de janvier, les CM ont pu découvrir un nouveau sport qu'ils n'avaient



jamais pratiqué : le netball avec Mathieu de l'UGSEL. Très vite, les enfants ont compris les règles du jeu et se sont sentis à l'aise dans l'activité proposée. Ainsi, des rencontres acharnées ont pu se tenir en fin de séance.

Petits Champion de la lecture :

Yllis Ruellot, élève de CM1, a participé au concours départemental de lecture les petits champions de la lecture à Loudéac. Elle y représentait la commune de Plémet. Elle avait tout d'abord remporté le concours entre les enfants de Plémet, organisé par Charlotte Le Dourneuf, bibliothécaire. Yllis n'ira malheureusement pas au concours régional, mais elle est très heureuse de sa participation. Elle a fièrement représenté la commune et l'école. Bravo Yllis !

Les inscriptions à l'école Saint-Joseph pour la rentrée 2022 ont commencé

Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant ou juste obtenir des informations sur l'école peuvent prendre contact avec la direction. Renseignements au 02 96 25 98 40 ou par courriel eco22.stjo.plemet@e-c.bzh



Ecole Publique Simone VEIL

Des sacs pour des activités en famille le week-end.

Depuis le retour des vacances de Noël, les enseignants des classes de CP et CE1 proposent des sacs contenant des jeux ou des défis mis à disposition des familles le week-end.

Reprenant des jeux de « fond de classe » ou des activités simples, ces sacs permettent aux élèves de reprendre, en famille, certains apprentissages abordés récemment en classe, sous la forme de jeux ou de manipulations diverses.

Certaines activités prennent la forme de recettes à confectionner ou de défis à relever.

Un défi « tour la plus haute » rondement mené.



Un voyage en Afrique sans sortir de l'école !

C'est ce que proposaient mardi 5 avril les élèves des classes maternelles. Accompagnés par les élèves de l'école de La Ferrière, ils ont présenté leur chorale aux familles. Inscrit dans le cadre des projets du REP, le répertoire reprenait des chants africains.

L'éducation musicale est présente aux trois cycles de l'école primaire. Centrée à l'école maternelle sur la voix et l'écoute, elle aura eu, cette année, des sonorités d'ailleurs.

Après la trêve hivernale, une nouvelle fois perturbée par la pandémie, les élèves de l'école primaire Simone Veil préparent leurs sorties de fin d'année.



Les Jardins de Brocéliande à Bréal-sous-Montfort le 26 avril pour les élèves de CP, CE1 et CE2.

Au programme de la journée : « Réveille tes pieds », un parcours à faire pieds-nus, pour marcher sur des cailloux, du bois, du sable, des carreaux en verre, des briques, des pommes de pin, du caoutchouc, du foin et même de l'argile... avant de passer dans l'eau froide !

D'autres sens étaient en éveil au cours de la journée.

La ferme du Botrai à Saint-Trimoël pour les élèves de PS1 et PS2

Vendredi 20 mai, les élèves des classes de Petites Sections se rendront à la ferme du Botrai à St Trimoël. Ils y verront les animaux de la ferme. Ils nourriront chèvres, ânes, chevaux, poneys, lapins ... Ils caresseront chèvres, cochons, poussins, moutons, ânes...

La ferme du monde à Carentoir pour les élèves de MS et GS

Une journée plaisir à la découverte des animaux du monde le vendredi 10 juin... Balade en petit train dans le grand parc, pique-nique, jeux, ateliers autour des soins nécessaires aux animaux.... Une sortie scolaire détendue et pleine de souvenirs partagés pour les élèves de Moyenne et Grande Section.

Collège Notre Dame de la Clarté

Actualités du CDI

Après l'exposition consacrée à la Préhistoire en novembre permettant le réinvestissement des apprentissages en Histoire en 6^{ème}, l'activité du CDI s'est intensifiée.

Les 3^{èmes}, inscrits à la sélection du prix Ados du bassin de Loudéac par leur professeure de français, Candice Troudet, ont créé des booktrailers (des bandes annonces de livre) sur la nouvelle de Sophie Adriansen « Monkey Palace » faisant partie du recueil *Elle est le vent furieux* issu de la sélection pour le prix. Ils ont pu présenter leurs créations à l'auteure, vendredi 11 mars dans l'après-midi. Le matin, ils assistaient à la cérémonie de remise du Prix Ados. Le réseau des Médiathèques du bassin de



Loudéac avait en effet organisé un accueil à la salle des sports de Loudéac en présence d'élus et de deux auteurs, et a sollicité les élèves présents pour participer à un Quizz. Le Collège de Notre Dame n'a pas démerité en finissant 2^{ème} derrière le collège de Merdrignac.

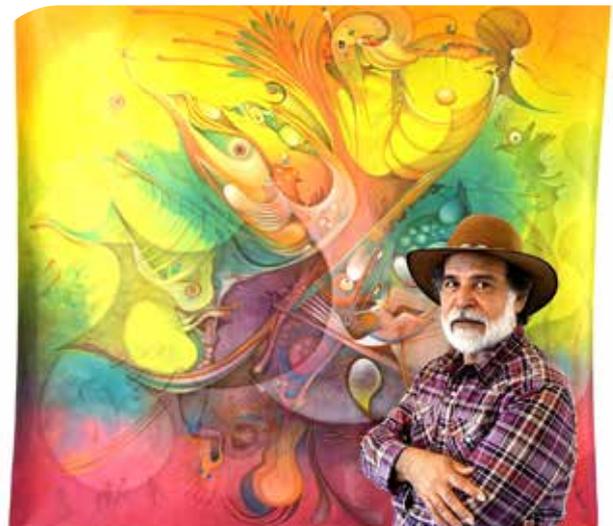
Pas de quoi s'ennuyer en attendant le mois de mai et une exposition exceptionnelle sur l'histoire du train en Bretagne, en lien avec la révolution industrielle, au programme de la classe de 4^{ème} cette fois.

Vendredi 18 mars, le collège a accueilli les CM2 du secteur, l'occasion pour la documentaliste de proposer un « escapegame » pour découvrir les différents espaces qu'offre le CDI !



Collège Louis Guilloux

L'artiste PMH a réalisé des ateliers avec les élèves de 4^{ème} pour customiser et doodler des planches de skateboard. Une semaine d'initiation et de partage avec l'artiste, un moment très apprécié par les élèves.



Exposition de tableaux de l'artiste Alvaro Mejias, un artiste originaire du Venezuela, dans la galerie d'art pédagogique du collège Louis-Guilloux.

TRANSPORT SCOLAIRE

La région Bretagne est responsable de la mise en œuvre du transport scolaire sur la commune de Plémet (BREIZH GO).

Afin de préparer la rentrée 2022-2023, de cerner au mieux les besoins nouveaux de desserte ou d'adaptation des circuits scolaires sur notre commune, BREIZH GO, souhaite recueillir les demandes de création de points d'arrêt, que ce soit pour le primaire ou le secondaire.

- Concernant la création d'un point d'arrêt, nous demandons aux familles de bien vouloir faire connaître auprès de la mairie vos besoins en remplissant un formulaire. (www.plemet.fr)
- Concernant l'inscription de l'élève, vous devez aller sur le site BREIZH GO pour le collège et le lycée. Les familles du primaire doivent se faire connaître en mairie (même ceux utilisant déjà le service en 2021-2022).
- Toutes les demandes doivent parvenir en mairie avant le 15 mai dernier délai.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER LA MAIRIE AU 02.96.25.61.10

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021

1 FONCIER ET URBANISME

Demande d'urbanisme : déplacement de la Bibliothèque et de l'Accueil Péri-scolaire

Mme le Maire a informé les membres du conseil municipal que dans le cadre du réaménagement des espaces de la bibliothèque et de l'accueil péri-scolaire, il sera nécessaire de déposer une demande d'autorisation de travaux au titre de la règlementation concernant les ERP, dans le cadre d'un changement de destination. Le Conseil Municipal a été consulté afin :

- D'autoriser Mme le Maire à déposer une demande d'Autorisation de Travaux et une Déclaration Préalable en vue du changement de destination des espaces d'un ERP.
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier. **Voté à l'unanimité**

2 FINANCES

Budget Commune - Création de nouvelles opérations budgétaires

Mme le Maire a rappelé en séance que des travaux de mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales sont prévus pour les prochains mois pour différentes rues dont le bourg, les rues de la Fontaine & des Genêts et la rue des Fraïches. Des prestations comme les levés topos et les missions de maîtrise d'œuvre ont été engagées sur l'opération 233 « eaux pluviales ».

Compte tenu de la nature des travaux à réaliser, en l'occurrence de mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales, d'effacement de réseaux avec le SDE ainsi que des travaux de voirie ou d'aménagement, Mme le Maire a proposé de créer de nouvelles opérations pour avoir une meilleure visibilité en terme financier des dépenses liées à ces travaux. **Voté à l'unanimité**

Budget Commune - Décision Modificative n°5

Mme le Maire a présenté en séance le projet de décision modificative pour le budget Commune.

Mme le Maire a proposé notamment d'inscrire des crédits complémentaires à l'opération 1001 « Eglise La Ferrière » suite à l'acceptation d'un devis pour 200 €.

Il a également été proposé d'inscrire des crédits sur les nouvelles opérations budgétaires qui seront créées pour les travaux d'eaux pluviales afin de permettre notamment le mandatement des dépenses liées à la maîtrise d'œuvre. Mme le Maire a proposé de faire un virement de crédits de l'opération 233 « eaux pluviales » vers les nouvelles opérations.

Mme le Maire a précisé également qu'une subvention de 12.464 € pourra être inscrite en recette d'investissement suite à l'attribution de la subvention par la CAF pour l'acquisition de mobilier destiné à l'accueil péri-scolaire privé.

Enfin des crédits seront inscrits au Budget de la Commune afin de comptabiliser les reprises de subvention aux comptes 13911 du chapitre 040 et 777 du chapitre 042. **Voté à l'unanimité**

Tarifs Communaux

Mme le Maire a présenté en séance les tarifs communaux appliqués pour 2021 et proposera de réfléchir à une éventuelle augmentation de ceux-ci.

Le Conseil Municipal a été invité à prendre connaissance du tableau présenté en séance et à le valider et/ou proposer les tarifs applicables au 01/01/2022. **Voté à l'unanimité**

Révision des tarifs cimetières

Mme le Maire a présenté en séance les propositions faites par la commission cimetières :

La commission propose la vente de concession pour 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2022 (jusqu'à présent 30 ans ou 50 ans) pour les cimetières de Plémet.

	15 ans	30 ans	50 ans
Type 1	150.00€	250.00 €	450.00 €
Type 2	180.00€	280.00 €	500.00 €
Type 3	240.00€	400.00 €	790.00 €

Tarifs Columbarium (ancien) proposés par la commission à compter du 1^{er} janvier 2022 :

10 ans	15 ans	20 ans
110.00 €	160.00 €	210.00 €

Tarifs Colombarium (nouveau) proposés par la commission à compter du 1^{er} janvier 2022 :

10 ans	15 ans	20 ans
150.00 €	200.00 €	250.00 €

Mme le Maire évoquera aussi les tarifs du cimetière de La Ferrière.

Enfin, Mme le Maire a informé le conseil municipal, que par suite des procédures de reprise qui vont être mises en œuvre dans les prochains mois, des monuments funéraires pourraient être récupérés et revendus d'occasion.

Elle a proposé d'ouvrir la discussion afin de réfléchir s'il est opportun ou pas d'envisager ce service au sein de la Commune. **Voté à l'unanimité**

3 TRAVAUX

SDE - Travaux d'effacement des réseaux rue de la Fontaine

M. RAULT Patrick a informé le Conseil Municipal de la demande faite auprès du SDE pour des travaux d'effacement des réseaux Rue de la Fontaine.

Il a précisé que lors de la précédente séance, le Conseil Municipal avait acté les études du SDE pour la viabilisation des 5 lots situés rue de la Fontaine. **Voté à l'unanimité**

Projet GRTgaz canalisation gaz PE - raccordement projet Bio SARL Breil Sablé Plumieux

Mme le Maire a informé les membres du Conseil Municipal du projet de raccordement de la SARL Breil Sablé à Plumieux au GRTgaz avec un passage sur le territoire communal.

Les plans et explications permettant la prise de décision ont été présentés lors de la séance du Conseil Municipal.

Voté à l'unanimité

4 SERVICES DU PERSONNEL

DHS - Poste Maison de l'Enfance

Mme le Maire a proposé d'augmenter la DHS d'un poste au sein de la MDE, au grade d'adjoint technique, emploi d'agent d'entretien et accompagnement au car. L'augmentation de cette DHS permettra de régulariser la situation du poste et d'éviter le paiement d'heures complémentaires régulières. A compter du 1^{er} janvier, augmentation de la DHS de 17h ½ à 22h. **Voté à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire déclare la séance close à 20h45.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 JANVIER 2022

1 DÉCISIONS DU MAIRE

Travaux de réhabilitation du presbytère de Plémet - avenant n°1 au lot n°6 isolations cloisons sèches

Considérant l'attribution du lot n°6 « Isolation Cloisons sèches » à l'entreprise ART SOL pour un montant de travaux arrêté à 51.922,18 € HT, la nécessité de poser un coffre soffite coupe-feu au rez-de-chaussée, la nécessité de mettre en place des habillages complémentaires dans ce bâtiment aux étages, et la plus-value engendrée par ces travaux supplémentaires d'un montant de 4.476,00 € HT,

Le Maire a décidé :

ARTICLE 1 - D'accepter l'avenant n° 1 au lot n° 6 du marché de travaux de réhabilitation du Presbytère de Plémet.

ARTICLE 2 - De passer avec l'entreprise attributaire du lot n° 6 - ART SOL- l'avenant n° 1 correspondant à une plus-value de 4.476,00 € HT soit 5.371,20 € TTC.

ARTICLE 3 - Le montant total des travaux après l'adoption de l'avenant n° 1 pour le lot n° 6 s'élève à 56.398,18 € HT.

ARTICLE 4 - De signer avec la ART SOL l'avenant n° 1 au marché de travaux ainsi que toutes les pièces administratives et comptables relatives à son exécution.

Attribution des travaux d'aménagement de la rue des Etangs

Considérant la consistance des travaux prévoyant un lot unique : voirie, réseau EP, mobilier et espaces verts, les propositions faites par les candidats pour l'exécution de l'opération, les critères de jugement des offres et l'analyse des offres, Le Maire a décidé

ARTICLE 1 - De passer selon la procédure adaptée un marché de travaux pour l'aménagement de la rue des Etangs - voirie, réseau EP, mobilier et espaces verts avec l'entreprise SPTP de Ploufragan.

ARTICLE 2 - Le montant total des travaux s'élève à 186.442 € Hors Taxes.

ARTICLE 3 - De signer avec SPTP le marché de travaux ainsi que toutes les autres pièces administratives et comptables relatives à son exécution.

ARTICLE 4 - De dire que la dépense relative à ces travaux sera prélevée sur les crédits affectés au budget de la Commune en section d'investissement à l'article 2315 « Installations, matériel, et outillage techniques » à l'opération 262 « Aménagement rue des Etangs ».

Délibérations du conseil municipal

2 FINANCES

AFR - Coût réel

Mme BOUTBIEN Elodie, Adjointe à l'Enfance-Affaires Scolaires, a présenté en séance la demande de l'association Familles Rurales.

A ce jour, la commune participe au fonctionnement du service de l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et des autres activités de l'association en :

- mettant à disposition les locaux (principalement à la Maison de l'Enfance)

- mettant à disposition du personnel d'entretien des locaux et/ou du personnel pour venir en renfort de l'équipe d'animation
- participation financière de 8€/jour et par enfant Plémétais présent suite à une délibération en date du 10 décembre 2015

Une convention est signée et régit les règles entre l'association et la collectivité et est révisée chaque année.

Des familles de communes limitrophes ou proches bénéficient aussi du service et l'association a réussi à signer une convention de participation aux frais de fonctionnement avec plusieurs d'entre elles. Il a ainsi été proposé aux élus de valider le même financement que les autres communes, c'est-à-dire au coût réel. Il a été rapellé qu'une hausse réelle des effectifs est constatée (en moyenne 42 enfants / matinée en 2021 contre 30 en 2017).

Fréquentation du service :

73.5% des familles plémétaises les mercredis (63% aux vacances).

Voté à l'unanimité

Tarif logement - Presbytère de Plémet

Il a été proposé en séance de délibérer sur les propositions présentées de montant de loyer pour le logement de type 3 situé au 2^{me} étage du Presbytère de Plémet et qui a fait l'objet d'une rénovation.

Le montant du loyer approuvé par l'assemblée est fixé à : 420€/Mois. **Voté à l'unanimité**

Travaux de réhabilitation de l'ancien Presbytère de La Ferrière - Demande de subvention

Mme le Maire a rappelé aux membres du Conseil Municipal que les études liées aux travaux de réhabilitation de l'ancien Presbytère de La Ferrière sont en cours. Dans le cadre des précédentes demandes de subvention (DETR ou DSIL), un plan de financement a été acté lors de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2020.

Compte tenu du projet et de la situation actuelle, l'estimatif des

travaux pourrait évoluer. Selon cette évolution, un nouveau plan de financement a été présenté en séance de conseil municipal pour adoption afin de déposer un dossier de demande de subvention au titre de 2022 (la date limite de dépôt pour la DETR 2022 est fixée au 15/02/2022).

Voté à l'unanimité

Cadeaux jeux : objets insolites

M. FERNANDEZ a rappelé qu'en fin d'année 2021, un jeu a été lancé en partenariat avec les commerçants de Plémet.

C'est ainsi que la population a été invitée à rechercher dans les vitrines des objets qui normalement n'auraient pas du s'y trouver. M. Fernandez a proposé d'offrir une récompense aux gagnants du jeu.

Voté à l'unanimité

Protocole d'accord contentieux Maison de l'Enfance

Le conseil municipal a été informé que suite au contentieux entre la collectivité et les entreprises qui sont intervenues sur les travaux de la maison de l'enfance, une procédure judiciaire a été engagée par la collectivité.

Dans ce cadre, plusieurs expertises ont été réalisées et ont démontré la responsabilité collective des différents corps de métiers intervenus sur le bâtiment.

Aussi, l'avocat chargé de représenter la Commune dans ce contexte a informé Mme le Maire d'une possibilité d'accord transactionnel amiable avec les assurances des différentes parties.

Le protocole d'accord a été présenté en séance et il a été proposé aux élus de l'accepter et d'autoriser Mme le Maire à le signer et réaliser toutes les formalités administratives liées à ce dossier.

Voté à l'unanimité

3 SERVICES DU PERSONNEL

Indemnisation des agents recenseurs

Mme le Maire a proposé aux membres du Conseil Municipal de revoir l'indemnisation validée par délibération en date du 9 novembre 2021.

En effet, à la demande des agents et vu le contexte sur les prix des carburants, il a été proposé de leur allouer un montant forfaitaire dans le cadre de leur missions.

Voté à l'unanimité

Recrutement d'un Contrat Aidé

Les membres du Conseil Municipal ont été invités à étudier la proposition de recruter un agent en contrat aidé dans le cadre de remplacements temporaires, mais aussi pour palier à des arrêts longs dans le service affaires scolaires et au sein de la Maison de l'Enfance éventuellement.

Il a été proposé un recrutement pour une DHS de 28H. Le conseil municipal a été invité à se prononcer pour ou contre ce dispositif.

Voté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE

Travaux Centre Bourg Ouest - Convention constitutive de groupement de commande avec Loudéac Communauté

Mme le Maire a rappelé qu'une consultation pour des travaux d'assainissement centre bourg ouest sera prochainement lancée. Ces travaux consisteront en la mise en séparatif du réseau unitaire sur plusieurs rues et réhabilitation, à savoir les rues de la Liberté, de Bodiffé, de la Gare et du Six Aout.

Compte tenu que ces travaux concernent les réseaux Eaux Usées et Pluviales et que cette opération ponctuelle devrait permettre de réaliser des économies d'échelles, il a été proposé de constituer un groupement de commandes avec LOUDEAC COMMUNAUTE.

Pour se faire, il est nécessaire de conclure une convention en vue de constituer le groupement de commandes qui déterminera les modalités de ce regroupement.

Le projet de convention a été présenté en séance de conseil municipal. La Commune sera la coordinatrice de cette opération mais chaque maître d'ouvrage aura un acte d'engagement et exécutera la partie qui lui revient.

Voté à l'unanimité

PDIPR

Mme le Maire propose de soumettre au Conseil municipal le courrier du Président du Conseil départemental lui demandant d'émettre son avis sur la mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et de délibérer sur l'inscription à ce plan des chemins concernés.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'article L 361-1 du Code de l'environnement relatif au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ;

VU la proposition d'inscription d'itinéraires de randonnée au PDIPR par le Département et les plans présentés en séance.

Le Conseil municipal est invité à :

1. Emettre un avis favorable à l'inscription au PDIPR des itinéraires de randonnées figurant au plan annexé (itinéraires à inscrire) ;
2. Approuver l'inscription au PDIPR des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux de la commune figurant au plan annexé (chemins ruraux à inscrire) et y autorise le passage du public) ;
3. S'engager à :
 - Garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux ;
 - Ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR ;
 - Proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée ;
 - Informer le Conseil départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits.
4. Autoriser Mme le Maire, en tant que de besoin, à signer toutes les conventions ou tous les documents inhérents à cette procédure d'inscription.

Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire déclare la séance close à 21h15.

- De ne pas réserver une suite immédiate au projet de médiathèque, projet né d'une volonté de redynamiser le centre bourg, avec l'opportunité d'acquisition d'un bâti important : « la Maison Guillaumel ». En effet, le rapport de l'étude de faisabilité remis par le cabinet mandaté à cet effet en date du 23/02 fait état d'un projet peu ou pas réalisable dans ce bâtiment.

Il sera étudié les différentes possibilités sur ce bâtiment. Les élus ont échangé sur celles-ci mais la réflexion doit se poursuivre. Mme le Maire s'est engagée à tenir informé les membres du Conseil Municipal des décisions qui seront prises. **Voté à l'unanimité**

2 TRAVAUX

SDE - Travaux aménagement EP & Effacement réseau téléphonique : Passage des Éclotais

Mme le maire a rappelé à l'assemblée délibérante que lors de sa précédente séance, la constitution d'un groupement de commandes entre la Commune de PLEMET et LOUDEAC COMMUNAUTE a été actée dans le cadre des travaux d'assainissement Centre Bourg Ouest. Les travaux concernent la rue de la Liberté, la rue du Six août, la rue de la Gare et la rue de Bodiffé (portion de la rue entre la rue de la Liberté et la rue de la Gare) et la rue des Ecoles ainsi que le Passage des Eclotais.

Mme le maire a informé le Conseil Municipal que le Syndicat Départemental d'Energie va procéder au renforcement du réseau électrique au niveau du Passage des Eclotais et qu'à ce titre, une étude sur le projet d'effacement des réseaux EP/ Télécom peut être réalisé en coordination avec le réseau basse tension souterrain (SDE) conformément aux descriptifs et plans SDE qui seront présentés en séance de Conseil Municipal.

Compte tenu de la qualification de la Commune et de son caractère rural au sens du réseau électrique, la participation de la Commune aux travaux serait comme présentée ci-dessous :

Passage des Éclotais : Aménagement EP & Effacement réseau téléphonique

Réseau Eclairage Public :

Mode opératoire	Montant des travaux (TTC)*	Contribution financière de la Commune
Le SDE, maître d'ouvrage inscrit la dépense en investissement et demande une contribution financière à la commune	5.300 €	3.189,82 €

Infrastructures télécommunications :

	Montant des travaux (TTC) (*)	Contribution de la Commune
Génie Civil : le SDE, maître d'ouvrage inscrit la dépense en investissement, demande une subvention d'équipement du même montant à la Commune. Les terrassements ne sont comptés que pour la surcharge qu'ils occasionnent.	7.200 €	7.200 €
Câblage	Câblage et frais d'ingénierie = devis à transmettre par Orange.	

(*) Montant comprend 8 % de frais d'ingénierie

Mme le maire a sollicité le Conseil Municipal pour acter ces travaux : projet d'aménagement d'éclairage public et celui de construction des infrastructures souterraines de communication électrique et d'inscrire les crédits au budget de la Commune à l'opération 263 « travaux bourg ».

Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire déclare la séance close à 21h35.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 FÉVRIER 2022

Délibérations du conseil municipal

1 FINANCES

Budget Commune - Création de nouvelles opérations : Aménagement rue de la Mare

Mme le maire a sollicité le Conseil Municipal pour la création d'une nouvelle opération - opération n° 266 « aménagement rue de la Mare » et pour préciser que les dépenses relatives à l'effacement des réseaux rue de la Mare prévues dans la délibération n° 2021-11-112 du 09 novembre 2021 seront imputées sur cette nouvelle opération au lieu et place de l'opération n° 157 (Effacement de réseaux et aménagement du bourg).

Voté à l'unanimité

Débat d'Orientation Budgétaire 2022

Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 a été présenté en séance :

- > Orientations budgétaires pour 2022
- > Engagements pluriannuels envisagés sur le mandat 2020-2026
- > Structure et la gestion de la dette
- > Présentation des Ressources Humaines et de la structure des services communaux

A la suite de la présentation du rapport, les élus ont été invités à débattre sur les orientations et les choix pertinents à faire pour garantir un service public de qualité et les perspectives pour la commune.

Les élus ont eu connaissance des chiffres et de deux simulations financières en fonction du programme d'investissement.

Pour le budget 2022, il a été décidé :

- De lancer le programme de l'école maternelle et d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2022.
- De faire profiter au projet de l'îlot central (café Nouet, Maison le Borgne...) des études financées par le dispositif « petites villes de demain ».

Autorisation d'Urbanisme



à partir du 1^{er} janvier 2022

AUTORISATIONS D'URBANISME

Faire mes démarches en ligne sur le guichet unique
permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...

simple, rapide & accessible à tous





CONSTRUCTION



AMÉNAGEMENTS



RÉNOVATION



TRAVAUX

En savoir plus : www.bretagnecentre.bzh

Vous habitez

Allérec • Careil • Coëtlogon • Corlay • Gausson • Gomené • Guerlédan (M'de-Bretagne et Saint-Quen) • Grâce-Uzel • Hémeostoir • Illaut • La Chèze • La Motte • La Prénessaye • Le Cambout • Le Haut-Corlay • Le Mené (Collinée, Le Gouray, Langourla, Plessala, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Jacut-du-Mené et Saint-Gouéna) • Le Quillio • Laurenan • Loudéac • Lostouët-sur-Meu • Mardignac • Mirillac • Merliac Plémet (La Ferrière et Plémet) • Plouguenast-Langast (Langast et Plouguenast) • Plumélieux • Pussulien • Saint-Barriobé • Saint-Caradec • Saint-Etienne-du-Gué-de-Fle • Saint-Gilles-Vieux-Marché • Saint-Hervé • Saint-Launeuc • Saint-Martin-des-Prés • Saint-Maudan • Saint-Mayeux • Saint-Théolo • Saint-Vron • Trémorac • Trévé • Uzel.

Construction nouvelle, extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, clôture, abri de jardin, piscine...

Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être commencés.

Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le **guichet unique**
<https://bretagnecentre.geosphere.fr/guichet-unique/>
ou sur le site internet :

- de votre commune
- de Loudéac communauté

QUELS DOSSIERS PUIS-JE DÉPOSER ?

- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclaration préalable
- Permis d'aménager
- Déclaration d'intention d'aliéner

DE NOMBREUX AVANTAGES



#simple
je dépose ma demande d'urbanisme en quelques clics



#rapide
je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie



#écologique
plus besoin de photocopier le dossier en plusieurs exemplaires



Accéder directement au guichet unique



#accessible
le portail est ouvert 24/24 et 7j/7



#pratique
je peux suivre la progression de ma demande en ligne



#sécurisé
mon compte est personnel et confidentiel

Copyright Loudéac communauté - Numéro 0211 - Crédit photos : Shutterstock - Image - Ne pas aller sur le site public - Impacté par le règlement N° 10/2018

CIAS - Job été



Le CIAS
Aide et soins à domicile

RECRUTEMENT JOB D'ÉTÉ

Vous êtes à la recherche d'un job pendant vos vacances scolaires, d'été et week-end.

Le CIAS recrute des étudiant.e.s impliqué.e.s, dynamiques, motivé.e.s, bienveillant.e.s aimant le contact et l'aide à la personne.
Travail du lundi au vendredi & le week-end par roulement.

SECTEURS : LOUDÉAC • LA CHÈZE • UZEL

GUERLÉDAN • LA MOTTE • PLÉMET • PLOUGUENAST-LANGAST • PLUMÉLIEUX • SAINT-CARADÉC • TRÉVÉ

Contact : Marie-Pierre CHEFD'HÔTEL • 02 96 46 09 06
Candidature par mail : cias-aide-soins@loudéac-communauté.bzh



L'armée recrute

L'armée recrute des femmes et des hommes âgés de 16 à 30 ans dans plus de 100 métiers de niveau 3ème à bac +5.

4000 Postes sont à pourvoir dans la marine nationale, 4000 également dans l'armée de l'air et de l'espace et 16 000 dans l'armée de terre.

Des préparations militaires sont aussi proposées afin de découvrir le milieu militaire dans ces trois armées. Elles se font sur différents formats : imprégnation d'une à deux semaines (pour l'armée de terre et l'armée de l'air et de l'espace) ou un samedi sur deux pendant l'année scolaire pour la marine nationale, ces préparations peuvent valider la MIG à l'issue du SNU.

Des informations complémentaires se trouvent sur ces 3 sites internet : > lamarinerecrute.fr > sengager.fr > deveniraviateur.fr

Il est possible de s'entretenir avec une ou un conseiller en recrutement sur rendez-vous au

- Centre d'Informations et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) - Esplanade Georges Pompidou à Saint Briec du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 15h (02 96 01 58 08)

- Mais aussi lors de permanences :

- PAIMPOL** : Espace Emploi - 2, rue Henri Dunant - 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h

- GUINGAMP** : Mission Locale 10 rue du 48^{ème} RI - 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h

- LANNION** : Mission Locale 1, Rue du Muguet - 3^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h

- DINAN** : Mission Locale 5, rue Gambetta - 4^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Point Conseil Budget

En bref

Points conseil budget

La fédération Familles Rurales des Côtes d'Armor propose à toute personne qui le souhaite, des conseils et/ou un accompagnement sur des questions d'ordre budgétaire : conseils sur la gestion budget, demander un étalement de dettes, rédiger un courrier à sa banque, faire un point sur ses dépenses, orienter vers des partenaires du territoire, éviter les frais d'incidents bancaires...

Pour la fin d'année les permanences ont lieu tous les 1^{er} mercredi de chaque mois à la mairie de Plémet de 9h à 12h.

Sur rendez-vous par téléphone au 06 65 53 76 88 ou par mail maud.prigent@famillesrurales.org



Le microcrédit personnel « crédit élan »

POUR QUI ?

Le microcrédit s'adresse aux personnes qui ne peuvent obtenir un crédit classique en raison de leurs revenus irréguliers, limités ou d'un dossier Banque de France.

POUR FINANCER QUOI ?

Il permet de financer un projet pour accéder ou retourner vers l'emploi salarié. Il contribue à améliorer la situation socio-économique de l'emprunteur, notamment sa mobilité professionnelle et son insertion sociale

UN CREDIT ACCOMPAGNÉ ?

Le crédit élan est un microcrédit personnel accompagné d'un suivi individualisé afin d'avoir les meilleures chances que le projet se réalise positivement.

QUEL MONTANT, QUEL TAUX ET SUR COMBIEN DE TEMPS ?

Le microcrédit peut aller jusque 5000€ sur 48 mois ou 60 mois selon le partenaire bancaire, le taux d'intérêt est de 1%.

Maison de la justice et du droit (MJD)

La mairie de Plémet reçoit beaucoup d'appels ou de particuliers concernant des litiges de voisinages. La Maison de la Justice et du Droit à Loudéac - 15 rue de Moncontour - est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches :

• Conciliateur de justice (pour le canton de Loudéac)

Dans le cadre d'affaires civiles exclusivement, le 1^{er} vendredi du mois.

Prendre RDV au 02 96 25 01 42 ou sur place.

• Avocats : permanence gratuite d'information réservée aux personnes n'ayant pas encore consulté un avocat pour leur litige.

Permanence : le 1^{er} vendredi matin du mois.

Prendre RDV au 02 96 25 01 42

• Notaires : permanence gratuite d'information : 3^e mardi après-midi du mois sur rendez-vous. Tél. 02 96 68 30 90

• Huissiers de justice : consultation gratuite le 4^e vendredi matin du mois. Prendre rdv au 02 96 25 01 42

• ADAJ - Association Départementale d'Alternative Judiciaire Service d'aide aux victimes et d'information sur l'accès au droit.

Permanence : 1^{er} et 3^e mardis matin du mois, sur rendez-vous au 02 96 61 83 79

• Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Informer les femmes et les familles en matière juridique, professionnelle et sociale.

Permanence : 3^e vendredi matin du mois, sur rendez-vous au 02 96 78 47 82

• Défense du consommateur - UFC Que Choisir

Permanence : le mardi et vendredi matin, sur rendez-vous au 02 96 78 12 76

• Association Le Gué

Un médiateur pour renouer le dialogue dans le domaine familial. Sur demande ou sur décision judiciaire.

Sur rendez-vous le 1^{er} lundi matin du mois. Tél. 02 96 33 53 68

• SPIP 22 - Service Pénitencier d'Insertion et de Probation

Suivi des peines prononcées par les Tribunaux Pénaux (sursis avec mise à l'épreuve, Travail d'Intérêt Général...).

Sur convocation

• Associations de Tutelle

2^e et 4^e lundi après-midi du mois, prendre RDV avec :

- ACAP (Association Costarmoricaine d'Accompagnement et de Protection) : 02 96 78 84 00

- APM22 (Association de Protection des Majeurs) : 02 96 68 16 80

- UDAF22 (Union Départementale des Associations Familiales) : 02 96 33 40 76

• Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

Investigation et orientation éducative à la demande du Juge des Enfants - Sur convocation

• Protection de la jeunesse : sur convocation

• Ecrivain public

1^{er} mercredi après-midi du mois de 13h30 à 16h30

Prendre RDV au 02 96 25 01 42

Chiens

Nous recevons régulièrement en mairie des appels concernant des chiens ou chats en divagation. **Nous rappelons que tout propriétaire d'animaux est responsable de leurs actes.** Le tatouage ou puce électronique des chiens et des chats est obligatoire. La commune est souvent amenée à faire appel à Chenil Service pour récupérer des animaux errants. Pour la sécurité de vos animaux de compagnie, nous vous remercions de faire le nécessaire afin d'éviter qu'ils ne partent de votre domicile.

Si vous avez perdu ou trouvé un animal, n'hésitez pas à consulter les sites de « Pet Alert » et « Patte en Cavale ». Bon nombre de propriétaires retrouvent leur animal de compagnie ainsi très rapidement.

Déjections canines : par mesure d'hygiène publique, il est rappelé que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants. Seuls les caniveaux sont autorisés. Des distributeurs de sacs sont à la disposition des propriétaires de chiens.

La Poste

Mesures estivales 2022 : adaptation des horaires du bureau de poste

- Lundi - Mercredi et Vendredi : de 9h à 12h et 14h à 16h30

- Samedi : de 9h à 12h

- Fermé le Mardi et le Jeudi

EMPLOI SAISONNIER

La commune recrute 2 saisonniers pour cet été
poste « Espaces Verts ».

CV et lettre de motivation à déposer en mairie.

Le frelon asiatique - vespa velutina

Le frelon asiatique est un redoutable nuisible, prédateur des ruchers.

Reconnaissance et identification

Le frelon asiatique possède une couleur sombre avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen. (Taille de 2 à 3 cm). Il se différencie du frelon commun qui est de taille supérieure (2 à 4 cm) avec une couleur dominante jaune.

Reconnaissance du nid

Le nid ne constitue pas à lui seul un critère d'identification fiable.

Cependant certaines caractéristiques doivent alerter l'observateur :

> Il est souvent installé à la cime d'un arbre, quelque fois sous un abri aéré

> Sa taille est importante : entre 40 et 80 cm de diamètre

> Il possède une entrée unique

Le Frelon Asiatique n'est pas agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Par contre, lors de l'approche du nid (< 5 m), les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel lors d'opération de taillage, de débroussaillage et lors de travaux d'élagage ou dans les vergers, dès lors que le nid est relativement bas. Un nombre conséquent d'accidents est encore constaté.



Attention : Concernant le piégeage, il est préférable de privilégier des pièges plus ou moins sélectifs avec possibilité pour les autres insectes non-nuisibles de s'y échapper.

Si vous avez un nid de frelon asiatique chez vous, contactez votre mairie qui vous informera des modalités vous permettant d'obtenir des subventions

Lutte contre les taupes



Formation

Les taupes sont des mammifères omnivores qui ont la particularité de creuser des galeries souterraines et de faire des taupinières. Elles génèrent des dégâts aux activités agricoles et aux espaces verts.

Dans le cadre de la lutte contre les taupes, la FGDON des Côtes d'Armor (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose des sessions collectives de formation gratuite d'une demi-journée aux techniques de piégeage.

Plusieurs journées seront organisées au printemps et à l'automne 2022.

Information : FGDON Côtes d'Armor : 02 96 01 37 90

Boulangerie Le Guyader



Boulangerie-Pâtisserie LE GUYADER Patrick
4 rue Ferdinand Le Téo à Plémet
Réaménagement des horaires

A compter du 1^{er} septembre 2022, la boulangerie change ses horaires de fermeture hebdomadaire.

La fermeture se fera donc désormais le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

Comptant sur votre compréhension et votre fidélité, nous nous efforcerons de répondre au mieux à vos attentes.

Pour rappel nos horaires à compter du 1^{er} septembre 2022

- les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 13h et de 14h30 à 19h

- le dimanche de 7h à 12h30

- Fermé le lundi

Pastorale des Jeunes

8 jeunes de Plémet de 12/15 ans et 3 accompagnateurs sont partis à Lourdes pour une semaine avec toute la zone pastorale

du secteur de Loudéac, soit : 37 jeunes accompagnés du père Théodore et 12 accompagnateurs.



Vie associative

Vie associative

Audrey Cordon et Cédric Kerbaol

Audrey Cordon-Ragot, 32 ans, championne de France sur route en 2020, et Cédric Kerbaol, 21 ans, championne de France CLM espoirs femmes en 2021 et 3e au championnat de France femmes, se sont entraînées en contre-la-montre à La Ferrière, pendant deux heures. Elles étaient accompagnées par Paul Brousse, sélectionneur de l'équipe de France féminine, dont font partie les deux jeunes sportives, et Arthur Quilliec, directeur sportif de Cofidis.



André Grall

En remerciement aux nombreuses années passées à aider le monde associatif et notamment la section football, M. André GRALL s'est vu remettre en Préfecture la médaille d'honneur jeunesse et sport échelon bronze.



ASLF

L'association sportive La Ferrière recherche activement des bénévoles.

Contact : aslf22210@sfr.fr

Président : Mr Cousin Stéphane - 06 29 66 63 99



FCCB

Le Football Club Centre Bretagne, fort de ses 200 licenciés, se forme aux gestes de 1er secours auprès de centre de secours de Plémet.



Palet club - Concours de palet nocturne du 19 février

188 compétiteurs répartis en 94 équipes de deux joueurs se sont retrouvés à la halle des sports. Un succès partagé entre tous : joueurs et bénévoles.



Club d'éducation canine - Séminaire



Les 5 et 6 mars 2022 le Club d'Éducation Canine de Plémet a accueilli Mr Claude GUZZO pour un séminaire d'Obeissance. Mr GUZZO est originaire de la Meuse et est multi finaliste des championnats de France obéissance. Il fait partie de l'équipe de France présente au championnat du monde

et a remporté la « Joop de Reus » (concours international d'obéissance) à St Doullard en 2021.

L'obéissance est regroupée en 3 niveaux. La classe 1, la classe 2 et la classe 3. Elle consiste à mettre en valeur un binôme maître-chien dans différents exercices plus ou moins difficiles.

Cette session a regroupé 3 clubs bretons, un club de Loire Atlantique et un autre en Normandie. Elle était ouverte uniquement aux compétiteurs. Mr GUZZO nous a permis de nous recentrer sur l'obéissance de compétition. 2 jours intenses où les 6 binômes ainsi que les écoutants étaient suspendus aux explications de Claude.

Ainsi nous sommes donc fins prêts pour attaquer la nouvelle saison de compétition. Je tiens à remercier la Mairie de Plémet toujours présente à nos côtés et sans qui rien ne pourrait se passer.



Toujours belle la vie

Depuis janvier, l'association « Toujours Belle La Vie » a repris doucement ses activités quotidiennes au sein de la Résidence en s'adaptant au jour le jour à la situation sanitaire. Elle a pu organiser des animations ponctuelles : Galettes des rois en janvier, les crêpes de Colette en février et les anniversaires du mois. Les résidents attendent ces moments particuliers avec impatience.

L'association avec la Résidence a mis en place des séances de musicothérapie animées par Mme TAPIA, installée récemment à Plémet. La musicothérapie est une forme de thérapie qui utilise la musique comme un moyen de soigner ou de répondre à un problème donné. Un bilan sera fait à la fin des 8 séances.

Le 13 mars a eu lieu le fest deiz avec Harold Kotri, Kastelodenn et le duo Est'hervé. Le nombre d'entrées n'a pas été celui espéré malgré une accalmie de la pandémie. L'association n'a pas tiré de bénéfice mais les danseurs étaient heureux de retrouver la piste de danse.

La future salle d'animation est en cours d'aménagement. « Toujours Belle La Vie » va y participer par divers achats. Si vous voulez nous aider, l'association a depuis 2021 l'autorisation de délivrer un reçu fiscal qui permet une réduction d'impôts

d'environ 66% du montant pour les particuliers et 60% pour les entreprises.

Dans le prochain bulletin, nous vous présenterons cette nouvelle salle de vie.



Truite du Ridor

La Truite du Ridor a organisé sa 45^{ème} édition le 6 février. Manifestation réussie malgré le contexte. L'édition a été de bonne qualité en dépit du nombre restreint de candidats. Cette année, un public moins nombreux mais très intéressé. Une belle rencontre qui met en valeur la langue et la culture galloise.



Remise des coupes et truites aux lauréats.

Troc et plantes du 27 mars



Une belle journée de printemps pour le Troc aux plantes organisé par l'association La Ferrière Activ' dimanche 27 mars. Une centaine de marcheurs est venue faire la randonnée du Téléthon. De nombreux échanges de plantes et de graines se sont réalisés entre les visiteurs. Les plantes échangées ont pu trouver leurs pots décorés, vendus par l'association Cytopathie à vie de Saint-Barnabé pour améliorer le quotidien de Fabien Le Guen, atteint d'une maladie génétique rare. Beaucoup de personnes sont aussi venues pour profiter de ce moment festif, où quelques exposants et artisans étaient présents, Jean-François Charpentier a exposé des photos d'insectes, les démonstrations de vannerie d'Yvon Ganne, de rempaillage de Jean-Claude Fusier et les conseils de greffage de fruitiers de Plantous et Greffous ont captivé certains. Le public a pu également découvrir le projet de réaménagement floral de Plémet avec Nathalie Piéto, responsable des espaces verts en compagnie de Yannick Le Ho. Nous remercions le service technique venu soutenir l'association avec quelques plantes qu'ils avaient préparées pour l'occasion. Et pour clôturer la journée, la tombola a pu récompenser de nombreux gagnants. Enfin, la présidente Marie-France Bernier remercie les personnes qui ont participé activement au bon déroulement de l'événement.

Les plantes échangées ont pu trouver leurs pots décorés, vendus par l'association Cytopathie à vie de Saint-Barnabé. De nombreux échanges de plantes et de graines se sont réalisés entre les visiteurs. De nombreux lots ont été gagnés à la tombola.

Le public a pu également découvrir le projet de réaménagement floral de Plémet avec Nathalie Piéto en compagnie de Yannick Le Ho.

Swing 22



Le quatrième concert de l'association Swing22 dédié au Boogie-woogie, a connu un vif succès avec une salle comble. Venus des quatre départements Bretons et au-delà, le public, composé de mélomanes avertis et passionnés, a savouré cette soirée musicale.

Martine Chevaucherie, la présidente, et son équipe d'organisateur et de bénévoles sont ravis de cette belle participation, qui couronne leurs efforts. Avec la pandémie, l'organisation de leurs concerts a été parfois compliquée. Heureux d'être sur la scène plémétaise et de jouer ensemble, Jean-Pierre Bertrand (pianiste), Jean-Louis Cas, dit Pilou (saxophoniste), Stéphane Roger (batterie) et Gilles Chevaucherie (contrebassiste) ont fait vibrer leur auditoire, et s'en sont donné à cœur joie sur scène, pour le plus grand bonheur de tous.

Tout le monde attend maintenant avec impatience le thème et la date du cinquième concert de Swing22.

Association des Sauveteurs Secouristes de l'Argoat - A2SA

Une nouvelle association de secourisme à Plémet...

Nous avons créé l'**Association des Sauveteurs Secouristes de l'Argoat (A2SA)** qui est affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS).

Nos missions principales ?

- mettre en place des dispositifs prévisionnels de secours terrestres et nautiques pour tout type de manifestation que vous souhaitez organiser et qui peut ou doit requérir la présence de secouristes selon la législation en vigueur ;
- organiser des formations au secourisme terrestre et aquatique, notamment le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).

Vous avez une question ? Vous souhaitez devenir secouriste bénévole dans une toute nouvelle association dynamique ? N'hésitez pas à nous contacter par mail (asso.a2sa@gmail.com), par téléphone (06 62 28 42 68) ou via les réseaux sociaux (Facebook ou Instagram : as2a.ffs22).



Familles Rurales



Vacances de février

Les loustics ont passé leur quinzaine de vacances de février dans la joie, sous un soleil timide ! En moyenne, 34 enfants tous les jours ont profité d'animations variées. Les plus jeunes se sont laissés porter par les aventures de «P'tit Loup», mascotte de ces vacances : chansons, lectures, parcours et jeux avec lui.

Pour les plus grands, des jeux sportifs (tir à l'arc et vélo au Pont Querra), balle aux prisonniers, béret et autres s'alternaient avec des loisirs créatifs, ou bricolages.

Les Loustics ont également eu l'occasion de participer au 41^{ème} Carnaval de la commune et de défiler dans les rues avec costumes, masques ou maquillage puis de voir un joli spectacle à la salle des fêtes.

Le jeudi, Charlotte de la bibliothèque a fait une lecture d'Arlequin aux enfants, et a présenté l'exposition des artistes peintres, prêtée gracieusement par la bibliothèque départementale. Une très belle découverte !

Le jour le plus ensoleillé, chacun a pu faire la chasse aux insectes avec loupes et épaisseurs dans le parc près de la mairie. Une activité qui a plu aux petits comme aux grands !

L'équipe se composait de Noëlline Hamon (directrice semaine 1), Camille Léauté, Marie-Pierre Jean-Lambert, et Magali Posnic, animatrices qualifiées, Raphaëlle Courtel (stagiaire BAFA), Fantine Leho (stagiaire BAC PRO Animation) et Edith Goarin, directrice d'association.

L'alimentation

Dans le cadre de notre projet pédagogique des mercredis, pendant le mois de mars, l'équipe d'animation du centre de loisirs transmet aux loustics des valeurs autour de l'alimentation sous forme de jeux éducatifs : la saisonnalité des fruits et légumes (memory



ou fabrication d'un calendrier), l'équilibre alimentaire (jeu de « self-service »), la notion de gaspillage avec un challenge sur le temps de cantine (pesée des denrées gaspillées par les enfants et des denrées non distribuées qui finissent à la poubelle), animation ludothèque («du potager au marché»), ou encore visite du marché de Merdrignac un mercredi matin par les plus grands avec la découverte des stands et discussions avec les producteurs.



Local jeunes

Le vendredi soir les collégiens et lycéens peuvent venir au Local jeunes rue des écoles à partir de 17h.

Sur place, l'animatrice propose des jeux, des sorties, des soirées à thème.

Pour les prochains vendredis à venir : atelier cuisine, soirée pizzas, sortie, initiation au SLAM, pêche, etc.

Adhésion à l'année par jeune : 15 € (+ coûts supplémentaires selon les animations).

Renseignement et inscription au 06-59-13-55-54



Prévention sur les accidents domestiques

Mercredi 16 mars, Aurélie Jossé, Caporale Cheffe des pompiers de Plémet est venue passer la journée à la Récréée des Loustics.

Edith Goarin, directrice de l'association Familles Rurales de Plémet en charge de l'accueil de loisirs, a sollicité Aurélie pour répondre aux actions du projet pédagogique et ainsi faire de la prévention sur les accidents domestiques et initier les gestes qui sauvent. Une journée intense pour l'équipe pédagogique ainsi que l'intervenante qui a transmis ses connaissances de façon ludique auprès des 35 enfants présents ce jour-là.

La journée s'est terminée avec un goûter festif et les enfants ont pu continuer à poser toutes sortes de questions sur les pompiers à Aurélie.

A noter : Les dimanches matin à 11h, les enfants peuvent venir avec leurs parents voir les gros véhicules d'intervention des pompiers devant la caserne de Plémet, rue des champs Gautier.

Association Familles Rurales

Maison de l'Enfance - Ruelle des 2 âges - 22210 PLEMET

ligne fixe bureau : 02-21-34-76-59

portable ALSH 3/12 ans : 06-69-44-22-10

portable Section Jeunesse : 06-59-13-55-54



Assemblée Générale

Une vingtaine de personnes était présente à l'assemblée générale de Familles rurales, à la maison de l'enfance, ainsi qu'une dizaine d'enfants. Accueillis par Sébastien Gicquel, président, et Céline Lepeyre, trésorière, tous deux sortants, et par Édith Goarin, directrice de l'association. Parents et élus ont apprécié la rigueur de la gestion de l'association. Un appel est lancé à tous les parents, adhérents ou futurs adhérents, pour devenir membres et participer aux quatre à six réunions annuelles du conseil d'administration. L'objectif est de permettre le maintien de services de qualité en milieu rural.



Bibliothèque en chiffre

2021

230 M2
 OUVERTURE 23H HEBDOMADAIRE
 222 JOURS PAR AN
 FRÉQUENTATION : 2 481
 BÉNÉVOLES 6-7
 RÉSEAU BRETAGNE CENTRE : 35 BIBLIOTHEQUES

COLLECTIONS

10 974 DOCUMENTS
 9 703 LIVRES
 532 ACQUISITIONS
 5 206 € DÉPENSE ACHAT



LIVRE DYS - LIVRES GRANDS CARACTÈRES

LECTEURS



353 INSCRITS
 NOUVEAUX INSCRITS 70

241	112	0-14 ANS	15 ANS +
♀	♂	174	179

PRÊTS AUX PARTICULIERS 9 222
 PRÊTS AUX COLLECTIVITÉS 2 907

RÉSERVATIONS RÉSEAU
 373 DOCUMENTS VERS PLÉMET
 438 DOCUMENTS PRÊTÉS AU RÉSEAU

ANIMATIONS

51 ANIMATIONS



LECTURE A 751 ENFANTS
 SÉANCES DE CONTE : 157 ENFANTS

14 CLASSES ACCUEILLIES RÉGULIÈREMENT
 SOIT 31 ACCUEILS SCOLAIRES : 594 ENFANTS



Calendrier des fêtes (sous réserve de modifications)

MAI	Vendredi 6	Concours de Boules - Club de Plémet	Boulodrome du Minerais
	Dimanche 8	Commémoration	
	Dimanche 8	Concert - Vocalizon	Eglise
	Mardi 10	Concours de Boules - Club de Laurenan	Boulodrome du Minerais
	Dimanche 15	Loto - Ecole Simone Veil	Salle des Fêtes de Plémet
	Vendredi 27	Concours de Boules - Club de La Prénessaye	Boulodrome du Minerais
JUIN	Lundi 6	Concours de Palets - Club de Palets	Esplanade du Minerais
	Samedi 18	Commémoration	
	Samedi 18	Fête de la Musique par la « Ferrière Activ' »	
	Samedi 18	Fête de l'école privée	
	Lundi 20	Concours de Boules - Club de St Gouéno	Boulodrome du Minerais
	Samedi 25	Fête de la Musique	Place de l'Eglise
	Dimanche 26	Fête de l'école publique	
JUILLET	Jeudi 14	Commémoration	
	Jeudi 14	Feu d'artifice	
	Samedi 23	Pardon de St Jacques	St Jacques
	Dimanche 31	Fête de la Chasse - Sté de Chasse	Minerais
AOÛT	Samedi 6	Commémoration à St Lubin	
	Samedi 6	TAN - Sté de Chasse	Esplanade du Minerais
	Lundi 15	Pardon de Notre Dame	La Ferrière
	Lundi 22	Concours de Boules - Club des aînés de St Gouéno	Boulodrome du Minerais
	Vendredi 26	Concours de Boules - Club des aînés de Plémet	Boulodrome du Minerais
SEPT	Vendredi 2	Forum des Associations	Salle du Minerais

A vos casseroles : Tarte à la rhubarbe



INGRÉDIENT :

- 1 pâte brisée
- 20 cl de crème fraîche
- 75 g de sucre
- 1 c à c de cannelle (facultatif)
- 500 g de rhubarbe
- 2 œufs

1/ Préchauffer votre four à 200°C (thermostat 6-7). Laver les bâtons de rhubarbe. Déroulez la pâte brisée dans le moule et piquer le fond à l'aide d'une fourchette.

2/ Couper la rhubarbe (sans la peler) en petits cubes et l'étaler sur la pâte.

3/ Mélanger ensemble les 2 oeufs, le sucre et la crème (+ la cannelle facultatif). Répartir le mélange sur la rhubarbe.

4/ Enfourez environ 30 minutes.

Sudoku

8			5		1	6		2
						1		
1			7		2	9	8	
	2	9			5	7		
3	1		9		4		2	6
		8	1			3	5	
	5	1	2		3			7
		3						
2		4	6		7			3

Dictons

Ne crois point que l'hiver soit passé sans retour, quand la lune d'avril n'a pas fini son tour.

En mai, de la pluie chaque jour, c'est trop, tous les deux jours, c'est trop peu, à moins qu'elle ne tombe la nuit.

Le mois de mars doit être sec, avril humide et mai frisquet pour que juin tienne ce qu'il promet.

Suite :

Trois siècles d'histoire du Centre Bretagne (1501-1800)

Par Jean MARTIN

Le tableau qui a pu être dressé à partir des informations fournies par les documents fiscaux, permet de mieux appréhender l'évolution démographique sur deux siècles et demi. La comparaison entre les deux premiers recensements pourrait laisser croire à une stabilisation du nombre des hommes pour la période 1560-1607, alors qu'il n'en a rien été. En effet, deux gwerz locales évoquent la situation des populations du centre-Bretagne et les excès commis par les hommes en armes, dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Ces malheurs du temps sont aussi évoqués par les archives de l'abbaye de Lanténac (La Ferrière) et par celles de Claude de La Tronchais. On y apprend que le monastère a d'abord été investi par le calviniste Kerguézangor, puis par le ligueur de La Magnane. Ils ont expulsé les moines et transformé ce lieu saint en un repaire de brigands qui dévastaient la région. La situation régionale s'est aggravée lorsqu'une guerre seigneuriale a opposé deux nobles de La Prénessaye, Claude de La Tronchais qui a choisi de suivre le parti royal et Louis

du Tertre qui s'est déclaré pour celui de Mercoeur. De plus, la présence de solides forteresses héritées du Moyen-Âge à Quintin Moncontour, La Chèze, Corlay, La Hardouinais, s'est traduite par un incessant va-et-vient de soldats, une suite ininterrompue de sièges et de pillages, et même une bataille rangée à Loudéac le 3 avril 1591.

La récupération démographique bretonne qui a suivi cette période a déjà été signalée par A. Croix, mais elle n'a pas exercé localement ses effets qu'après 1650. L'exemple plémétais en fournit une illustration, puisque le nombre de consorts relevé dans le bailliage du Bual a été multiplié par trois. Si une croissance régulière du nombre des propriétaires peut toujours être observée jusqu'en 1731, elle avait cependant perdu de son dynamisme. On se trouve, à partir de 1740, face au tournant démographique provincial. Alors que le reste du royaume a connu ce « beau XVIII^e siècle » caractérisé par une augmentation sensible de la population française, la province de Bretagne a été victime d'accidents

climatiques qui se sont ajoutés à des épidémies apportées par les marins ou les soldats, quand ce n'était par à cause des crises économiques liées à l'interruption des liaisons maritimes. Cela s'est traduit localement par un coefficient, entre baptêmes et sépultures, qui est passé de 0,9 en 1770 à 0,8 en 1790.

Les recensements révolutionnaires permettent de connaître, de façon plus précise, aussi bien le nombre d'habitants du centre-Bretagne que ses densités, à la fin du XVIII^e siècle. C'est ainsi que la zone étudiée présentait deux aspects bien distincts. Autour de Loudéac se trouvait un groupe compact de paroisses et trèves aux densités proches, voire supérieures à 75 habitants au kilomètre carré, tandis qu'autour de Merdrignac elles ne dépassaient guère 35 habitants au kilomètre carré. Il faut voir dans cette opposition une croissance de population liée à l'activité textile et non le résultat d'un quelconque développement agricole.

Par ses chemins

La manifestation la plus évidente, et aussi la plus ancienne, de l'humanisation d'un espace se vérifie grâce à son système de voies de communications qui représente un trait important du paysage. De sa continuité et de son utilisation sur une assez longue période, dépend le dynamisme d'une région, surtout lorsque celle-ci n'a pas accès à la mer ou à un puissant fleuve. Tout axe de circulation devient alors le vecteur des déplacements humains et matériels, des influences externes et des regroupements locaux. A ce titre, les voies romaines ne fournissent pas seulement un repère d'ordre chronologique, elles ont été aussi des axes de peuplement ; or plusieurs voies romaines se croisaient dans cette partie du centre-Bretagne.

La plus importante joignait Rennes à Carhaix. Bien que la direction suivie ait été grossièrement la même que celle de l'actuelle nationale 164, on observe une orientation plus marquée au Sud. Après sa sortie de Saint-Méen-Le-Grand, elle traversait le ruisseau du Meu au gué de La Maison-rouge et ensuite se confondait souvent avec le « vieux chemin de Merdrignac à Saint-Méen-Le Grand » après avoir franchi deux autres gués sur les ruisseaux de Tronchais puis de l'Hivet. Elle atteignait ensuite le lieu-dit La Chaussée (Merdrignac) où

elle rencontrait le « Vieux chemin de Nantes », en réalité une autre voie gallo-romaine reliant Le Coz-Yaudet au grand port ligérien. La présence de multiples débris de tuiles et de briques mentionnés dès le XIX^e siècle justifie l'hypothèse d'un relais routier à cet endroit. La traversée de Goméné n'est pas toujours décelable, même si elle se devine aux Aulnais, à Roquetton, enfin à La Garenne où un nouveau gué facilitait la traversée de la rivière du Ninian et marquait son arrivée à Plémet. Escaladant l'abrupte côte de Trémouyas, bordée par des champs dénommés « Sur la voie », elle croisait un nouvel axe de communication, à quelques centaines de mètres du Breil-Tual. Il s'agissait de « L'Étrat », liaison transversale reliant Corseul à Vannes. Sur le territoire de Plémet, la route de Rennes devenue vieux chemin se confondait avec la départementale 16 qui la recouvre. Depuis le bourg, elle descendait vers la vallée du Lié où un nouveau gué situé en aval du Pont-Quéra marquait son entrée sur La Prénessaye. Évitant les pentes trop abruptes, la route s'orientait ensuite vers Le Vau-Lorio, La Ville-Hercouët, Garlan, Le Billiac, puis croisait, à La Millionnerie, une voie de traverse de L'Étrat réalisée depuis la Hutte-à-l'Anguille. Selon J.-Y. Eveillard, cette autre intersection aurait suscité la création d'un relais routier. La prolongation de la voie romaine jusqu'à Saint-Caradec présente les mêmes caractéristiques que celles précédemment évoquées, c'est-à-dire une évolution ultérieure vers des chemins d'intérêt strictement local, ou son recouvrement par des routes plus récentes. Sur le territoire de Loudéac, elle passait par Les Rues-Reland, La Porte-au-Marché, Les Blainfaux, laissait le centre-ville au sud, et empruntait ensuite le tracé de l'ancienne route de Saint-Caradec par Cojan, La ville-Donnio. Le territoire de Trévé était enfin traversé dans sa partie méridionale à La Ville-aux-Fèves, avant qu'un nouveau gué, au Nord de Saint-Caradec, ne conduise sur l'autre rive de l'Oust en territoire Osismi. La microtoponymie nous rappelle le souvenir des anciennes mesures utilisées, puisque le terme « La Milliaire » se retrouve par deux fois dans des noms de champs à Loudéac, à Trévé. Une mesure rapide conduit à une distance de 4400 mètres, soit deux lieues romaines.

(... suite dans notre prochaine édition)

1- *Chansons de l'Oust et du Lié*, Loudéac, 1978, T. 3, p. 17 ; Arch. départ. des Côtes-d'Armor, 68 J.

2- Arch. départ. des Côtes-d'Armor, H324, 12 J 32, 33.

3- BARTHELEMY (H. de) « Anne de Sanzay, comte de La Magnanne, abbé séculier de Lanténac », *Mém. Soc. Emul. des Côte-du-Nord*, T. 42, 1904, pp. 25-80

4- RAISON du CLEUZIOU (A.), « Journal de François Grignart écuyer sieur de Chamsavoy, 1551-1607 », *Mém. Soc. Emul. des Côte-du-Nord*, T. 37, 1899, pp.37-110

5- CROIX (A.), *La Bretagne aux 16^e et 17^e siècles. La vie, la mort, la foi*, Paris, 1981, 2T.

6- GOUBERT (J.-P.), *Malades et médecins en Bretagne 1770-1790*, Paris, 1974, p. 328-330

7- MARTIN (J.), *Toiles de Bretagne*, Rennes, 1998, p.214.

8- DURAND (R.), « La population du département des Côtes-du-Nord en 1793 », *Annales de Bretagne*, 1924-1925, p. 486-495

9- EVEILLARD (J.-Y.) *La voie romaine de Rennes à Carhaix. Recherches autour d'un itinéraire antique*, Brest, 1975.

10- GAULTIER DU MOTTAY (J.) « Recherches sur les voies romaines du département des Côtes-du-Nord », *Mem. Soc. des Côtes-du-Nord*, supplément 5, 1867, p.62-75. PAPE (L.), « Les voies romaines en Bretagne ; essai de chronologie », *Rev. Archéol. de l'Ouest*, 1990, suppl.2, p. 301-306.

11- Arch. départ. des Côtes-d'Armor, 3P Q3 C0039.

Le sport :

Ils animent la vie sportive locale : Gaëlle et Alban, un binôme de choc

Mon premier a comme atout l'expérience et le pragmatisme ; mon second a la fraîcheur et la fougue de la jeunesse, mon tout est un binôme sportif qui se complète bien. Les plus perspicaces ont déjà deviné : il s'agit de Gaëlle Le Goaster et Alban Launay, vos animateurs sportifs. Portraits croisés.



Gaëlle et Alban, vos deux animateurs multisports, ont un engouement tout particulier pour le foot.

Gaëlle, dynamique quinquagénaire, anime la vie sportive locale depuis 25 ans déjà. Originaire de Paimpol, elle arrive à Plémet en août 1997 en tant qu'éducatrice sportive. A son actif, un diplôme (Brevet d'état d'Éducateur Sportif) général de « sport pour tous » préparé au CREPS de Dinard en alternance et diverses formations fédérales complémentaires qui lui permettent aujourd'hui d'encadrer du foot, du tir à l'arc ; du kinball, du VTT etc... A l'époque, la jeune femme est recrutée et travaille pour l'APASP (association pour l'animation sportive de Plémet), présidée par Janick Thébaud. En juin 2004, la municipalité prend le relais. Entre temps, Gaëlle a préparé et réussi le concours d'éducateur sportif territorial. « En 25 ans, j'ai vu partir toutes mes collègues » souligne Gaëlle qui a œuvré aux côtés de cinq maires : Louis Piton, Luc Cavé, Dominique Grall, Romain Boutron et Chantal Névo. A la question, pourquoi, cette longévité dans le même poste et la même commune, Gaëlle n'a aucune hésitation dans sa réponse. Quelles que soient les équipes municipales, les élus ont toujours doté la commune de bons équipements sportifs : complexes sportifs de Bodiffé et du chêne ossa, halle des sports, salle du Minerai, skate park, mini-golf, court de tennis, parcours fitness, ce qui permet de pratiquer une large palette d'activités sportives et de mettre en place des dispositifs d'animation sportive vers différents publics.

Du sport et de l'administratif

Le poste qu'elle occupe est multi tâches. Il s'agit d'abord de se mettre à disposition des associations et des écoles pour satisfaire leur demande dans la mesure du possible. Gaëlle anime ainsi la gym entretien pour le club des aînés ruraux le mercredi de 9h30 à 10h30 ou encore la séance de gym douce à destination des résidents de la Croix Gréau (EHPAD). Dans les trois établissements scolaires, Gaëlle intervient, dans le cadre d'une convention, pour aider les enseignants dans la mise en œuvre de l'EPS et notamment pour des activités qu'ils ne maîtrisent pas ou peu ou qui nécessitent un temps de préparation important telles que le rollers, l'escrime, le badminton... A la maison de l'enfance et sur le temps scolaire ou les vacances, des animations et autres sessions de découverte sportives sont aussi au programme. L'emploi du temps de Gaëlle, comprend également de la gestion administrative. Préparation de la commission sport, préparation des conventions de mise à disposition des équipements sportifs, gestion financière du service des sports, préparation des projets sportifs et des séances d'animation Notre sportive a ainsi été en première ligne lors de la mise en place des TAP (temps d'activité périscolaire), aujourd'hui disparus. En tant que responsable du service sport, jeunesse et vie associative, elle a pour mission de mettre en place les programmes communaux d'animation sportive à l'année pour les enfants et les adultes (Cap sports, bambi sport et vacances sportives ou gym FAC). Elle a aussi dû rivaliser d'imagination lors des récentes

périodes de confinement pour garder le contact avec les concitoyens, mettre en place des cours en vidéo ou encore participer à la gestion des opérations argent de poche, mises en place depuis l'été 2021. Les écoliers ont aussi eu le droit aux séances sportives sur la cour ou sur le préau. C'est dire si les semaines sont bien remplies. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, depuis juillet 2020, elle est secondée par Alban Launay, jeune Loudéacien de 24 ans.

Le foot et les sports collectifs

Titulaire d'un bac S, Alban a choisi d'opter pour une carrière dans le sport via la préparation d'une licence STAPS à St Brieuc, puis Rennes. Il est désormais titulaire de la carte professionnelle d'éducateur sportif, très axée sur la pédagogie. Le jeune homme a ensuite souhaité se spécialiser dans le domaine des sports collectifs et tout particulièrement du foot en préparant le brevet de moniteur de football. Il faut dire qu'il pratique ce sport à titre personnel au sein du FC Centre Bretagne dans l'équipe A. Pour la partie pratique, après ses études, il a fait ses premières armes dans le cadre d'un service civique au LOSC (club de foot de Loudéac). A Plémet, sa mission principale est l'animation elle-même. « Nous formons un super binôme avec Gaëlle, car on se complète bien » assure Alban. Le jeune homme consacre vingt heures de son emploi du temps hebdomadaire pour la municipalité, déchargeant ainsi Gaëlle de diverses missions. Cela comprend les interventions dans les écoles des TPS au CM2, des animations à l'EHPAD, de la découverte sportive à la maison de l'enfance avec les tout petits. Les quinze heures restantes sont dédiées au FC Centre Bretagne et financées par ce club de foot. Il s'agit d'assurer l'encadrement des entraînements le mercredi des U6 aux U15, d'accompagner les U13, le samedi matin pour les matchs et les tournois sans parler du principal objectif qui est de développer l'école de foot et d'arriver sur une labellisation en formant des éducateurs et en développant un véritable projet éducatif pour les jeunes.

Une complicité

Lorsqu'ils disposent de quelques heures pour se poser et réfléchir ensemble à des projets privilégiant la convivialité, dont on a tant besoin après cette période Covid, nos deux animateurs œuvrent actuellement à la mise en place d'une grande manifestation sportive fin juin. Ils travaillent aussi de concert avec Ronan Fernandez, adjoint aux sports, à la création de deux nouveaux équipements sportifs de proximité dont le tir à l'arc. A plus long terme, le duo aimerait aussi développer le sport santé « afin d'améliorer les pratiques des non encadrés » et réussir à mettre en place de manière ponctuelle des animations en soirée durant les vacances. Tout un programme !



Lors d'une animation dans un établissement scolaire.

Naissances

PLÉMET

- Cléa LEMAITRE - 16 mars 2022
- Aria LEFFRONDRÉ - 19 avril 2022
- Thao PACHEU - 26 avril 2022



Décès

- | | |
|--------------------------------------|------------------------------|
| ● Daniel PERRIN | 1 ^{er} janvier 2022 |
| ● Elisabeth CARMOY veuve MADORÉ | 2 janvier 2022 |
| ● Pascal BLANCHARD | 19 janvier 2022 |
| ● Christian LATOUCHE | 21 janvier 2022 |
| ● Alain RIGAUT | 27 janvier 2022 |
| ● Maria GOUJON veuve NOSRÉE | 29 janvier 2022 |
| ● Odette GUÉGAN veuve RAULT | 17 février 2022 |
| ● Yvonne JOUET veuve TUAL | 20 février 2022 |
| ● Evelyne LAFORET épouse JOLLY | 21 février 2022 |
| ● Georges GOUDELIN | 27 février 2022 |
| ● Simone CAZO veuve LESSARD | 5 mars 2022 |
| ● André LECORGNE | 9 mars 2022 |
| ● Ronan MESGUEZ | 10 mars 2022 |
| ● Liliane MEURGEY épouse COINDÉROUX | 12 mars 2022 |
| ● Anne BEUREL veuve BELLAMY | 15 mars 2022 |
| ● Denise DUROX veuve LE TARGAT | 7 avril 2022 |
| ● Michel GARREL | 8 avril 2022 |
| ● Jacques MAZZALI | 13 avril 2022 |
| ● Jacqueline BERTRAND épouse CHÉNEAU | 19 avril 2022 |

Recensement militaire (ou « recensement citoyen »)



Bientôt
16 ans ?

Pensez au
recensement !
C'EST OBLIGATOIRE

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser en mairie (muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile des parents), entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de son anniversaire. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Maison des Services Publics de Loudéac

Héberge les structures suivantes :

- Passeport Biométrique
- Carte Nationale d'Identité
- Point Numérique Immatriculations et Permis de Conduire
- CAF
- CPAM
- CICAS
- Maison de la Justice et du Droit : 02 96 25 01 42
- Office du Tourisme du Pays Centre Bretagne : 02 96 28 25 17

Renseignement et contact : 15 rue de Moncontour - 22600 Loudéac - Tél : 02 96 66 48 37.

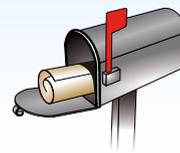
UFC que choisir

02 96 78 12 76

Service du CIAS

- Aide et soins à domicile / téléassistance : 02 96 66 09 06
 - Portage de repas à domicile : 02 96 66 14 61
 - Transport à la demande - Mobi Bretagne Centre : 0 810 22 22 22
- Le CLIC (Centre Local d'Information et Coordination) peut vous apporter une aide financièrement sous condition par certaines caisses de retraite, mutuelles ou avec l'Association Personnalisee d'Autonomie (APA).
Contact : 02 96 66 21 06.

Mémento - Permanences



Permanences des élus

M^{me} le Maire : les mardi et jeudi matin de 9h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 25 61 10.

Adjoints : le samedi matin de 10h à 12h sans rendez-vous.

- Samedi 14 mai : Chantal NÉVO
- Samedi 21 mai : Patrick RAULT
- Samedi 28 mai : Elisabeth POINEUF
- Samedi 4 juin : Romain BOUTRON
- Samedi 11 juin : Elodie BOUTBIEN
- Samedi 18 juin : Pierre-Yves BLOUIN
- Samedi 25 juin : Delphine BEUREL
- Samedi 2 juillet : Didier PIGNARD
- Samedi 9 juillet : Romain BOUTRON
- Samedi 16 juillet : Chantal NÉVO
- Samedi 23 juillet : Patrick RAULT
- Samedi 30 juillet : Elisabeth POINEUF
- Samedi 6 août : Ronan FERNANDEZ
- Samedi 13 août : Elodie BOUTBIEN
- Samedi 20 août : Pierre-Yves BLOUIN
- Samedi 27 août : Delphine BEUREL
- Samedi 3 septembre : Didier PIGNARD

Ouverture Mairies

PLEMET : 3 rue des Etangs - 22210 PLEMET - Tél. : 02 96 25 61 10
accueil@plemet.fr - www.plemet.fr

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30

Jeudi et samedi : 8h30-12h (fermée l'après-midi)

LA FERRIÈRE : 1 place de la Mairie - 22210 LA FERRIÈRE - Tél. : 02 96 26 75 59

Lundi et mercredi : 9h à 12h30 - Vendredi : 14h à 17h30

Les déchetteries

Loudéac : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

Plémet : du mardi au samedi de 14h à 17h45 - 06 73 41 94 96

La Chèze : le lundi de 14h à 17h45 / les jeudis et samedis de 9h à 11h45 - 06 73 41 94 96

Assistante sociale

Renseignements et contact au 02.96.28.11.01 auprès du secrétariat à la Maison du Département de Loudéac.

Enfance

Assistants maternelles

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en Mairie et sur le site internet www.plemet.fr

Horaires du multi accueil

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Tél. 02 96 26 38 89 - Ruelle des 2 âges - PLÉMET

Relais parents assistants maternels

Loudéac Communauté Centre Bretagne

4/6 bd de la Gare - 22600 Loudéac - Tél. : 02 96 66 60 50

Mail : rpam@loudeac-communaute.bzh

Les urgences

- Pompiers : 18 / 112
- Police : 17
- SAMU : 15 / 112
- SAMU Social : 115
- Pharmacie de garde : 32.37
- Personnes sourdes et malentendantes : 114
- Cabinet médical PLÉMET : 02 96 66 33 40
- Cabinet infirmier PLÉMET : 02 96 25 68 08
- Cabinet infirmier PLUMIEUX-LA CHÈZE : 02 96 25 57 84
- Maison de Santé Libérale - 9 rue de la Chesnaie - 22600 LOUDEAC : 15
- Centre antipoison : 02 99 59 22 22